

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

## 1.1 Identificateur du produit

Identification du mélange :

Dénomination commerciale: BOIS DE ROSE - 4PA00024

## 1.2 Usages principaux de la substance/préparation et usages déconseillés

Usage recommandé : Composition parfumée pour usage industriel

Usages déconseillés : Pas pour l'ingestion

**1.3 Données relatives au fournisseur de la fiche de sécurité**Fournisseur: **LATITUDE NATURE**

6 RUE GUTENBERG

PA DE TOURNEBRIDE

44118 LA CHEVROLIERE

TEL: 00 33 2.72.17.77.90

E-MAIL: info@latitudenature.com

**1.4 Numéro de téléphone pour les urgences**

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA 33 (0)1 45 42 59 59

**SECTION 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou de la préparation****Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Skin Irrit. 2 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Sens. 1A Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 3 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :

Aucun autre risque

**2.2 Éléments de l'étiquette****Règlementation (CE) No 1272/2008 (CLP):****pictogrammes et indications de danger**

Attention

**Indications de danger**

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 Laver soigneusement la zone de contact avec la peau après manipulation

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive/...

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

#### Contient:

Cinnamaldehyde

Linalyl acetate Peut provoquer une réaction allergique

Linalool Peut provoquer une réaction allergique

dl-Citronellol Peut provoquer une réaction allergique

Coumarin Peut provoquer une réaction allergique

Eugenol Peut provoquer une réaction allergique

Geraniol Peut provoquer une réaction allergique

Nerol Peut provoquer une réaction allergique

Isoeugenol Peut provoquer une réaction allergique

#### 2.3 Autres risques

Aucun ingrédient PBT n'est présente

Autres risques : Aucun autre risque

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1 Substances

Données non disponibles

#### 3.2 Préparations

Identification du mélange : Mélange de substances aromatiques

#### Composants dangereux aux termes du Règlement CLP et classification relative :

Quantité	Dénomination	N° identification	Classification	Numéro d'enregistrement
5-10 %	Linalyl acetate	CAS:115-95-7 EC:204-116-4	Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1B, H317	01-2119454789-19 / -
5-10 %	2-Ethyl-4-(2,2,3-trimethyl-3-cyclopenten-1-yl)-2-buten-1-ol	CAS:28219-61-6, 106185-75-5 EC:248-908-8	Eye Irrit. 2, H319; Aquatic Chronic 2, H411	01-2119529224-45/-
5-10 %	Linalool	CAS:78-70-6 EC:201-134-4 Index:603-235-00-2	Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1B, H317	01-2119474016-42/-
1-5 %	dl-Citronellol	CAS:106-22-9 EC:203-375-0	Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B, H317; Eye Irrit. 2, H319	01-2119453995-23/-
1-5 %	Coumarin	CAS:91-64-5 EC:202-086-7	Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1B, H317	01-2119943756-26 / 01-2119949300-45/-
1-5 %	Eugenol	CAS:97-53-0 EC:202-589-1	Skin Sens. 1B, H317; Eye Irrit. 2, H319	01-2119971802-33 / -
1-5 %	3-(5,5,6-Trimethylbicyclo[2.2.1]hept-2-yl)cyclohexan-1-ol	CAS:3407-42-9 EC:222-294-1	Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Aquatic Chronic 2, H411	01-2119979583-21/-
1-5 %	Vanillin	CAS:121-33-5 EC:204-465-2	Eye Irrit. 2, H319	01-2119516040-60/-
1-5 %	Dihydromyrcenol	CAS:18479-58-8 EC:242-362-4	Eye Irrit. 2, H319; Skin Irrit. 2, H315	01-2119457274-37/-
0.1-1 %	Cinnamaldehyde	CAS:104-55-2 EC:203-213-9	Acute Tox. 4, H312; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1A, H317; Eye Irrit. 2, H319; Aquatic Chronic 3, H412	01-2119935242-45 / -
0.1-1 %	Geraniol	CAS:106-24-1 EC:203-377-1	Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; Eye Dam. 1, H318	01-2119552430-49/-

Index:603-241-00-5

0.1-1 %	Nerol	CAS:106-25-2 EC:203-378-7	Skin Irrit. 2, H315; Eye Dam. 1, H318; Skin Sens. 1B, H317	01-2119983244-33 / -
< 0.01 %	Isoeugenol	CAS:97-54-1 EC:202-590-7 Index:604-094-00-X	Acute Tox. 4, H302 Acute Tox. 4, H312 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1A, H317 Eye Irrit. 2, H319 Acute Tox. 4, H332 STOT SE 3, H335	01-2120223682-61/-

Limites de concentration  
spécifiques:  
C ≥ 0.01%: Skin Sens. 1A H317

---

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des mesures de premier secours

En cas de contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit toxique, même en cas de doute.

Laver entièrement le corps (douche ou bain).

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer de manière sûre.

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau abondante et au savon.

En cas de contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux, les rincer à l'eau pendant un intervalle de temps adéquat et en tenant les paupières ouvertes, puis consulter immédiatement un ophtalmologue.

Protéger l'œil indemne.

En cas d'ingestion :

Ne provoque pas de vomissement, consulter un médecin tout en montrant les FDS et les étiquettes de dangerosité.

En cas d'inhalation :

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et retardés

Irritation des yeux

Dommages aux yeux

Irritation cutanée

Érythème

### 4.3 Indication de l'éventuelle nécessité d'une consultation médicale immédiate et d'un traitement spécial

En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche de sécurité).

#### Information générale:

Etant tous considérés comme de potentiels poisons, consulter immédiatement un médecin

---

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Eau.

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :

Aucun en particulier.

### 5.2 Risques particuliers comportés par la substance ou la préparation

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

La combustion produit de la fumée lourde.

### 5.3 Précaution pour les sapeurs-pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.

Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

---

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1 Précautions, dispositifs de protection individuelle et procédures d'urgence

Porter les dispositifs de protection individuelle.  
Emmener les personnes en lieu sûr.  
Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.

### **6.2 Mesures de précaution de type environnemental**

Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.  
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.  
En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou le système d'évacuation d'eau, informer les autorités responsables.  
Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.

### **6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

Pour le confinement: tout absorbant utilisé pour le nettoyage de liquide renversé doit être jeté rapidement selon la réglementation locale. Nettoyer la zone touchée pour éviter tout risque de contamination ou accident.  
Laver à l'eau abondante.

### **6.4 Renvoyer à d'autres paragraphes**

Voir également les paragraphes 8 et 13.

---

## **SECTION 7: Manipulation et stockage**

### **7.1 Précautions pour une manipulation sûre :**

Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Eviter toute inhalation de vapeurs et de fumées.  
Porter l'équipement de protection adapté tels que des gants, des lunettes et des masques si besoin  
Ne pas fumer. Eviter toute source d'ignition  
Eviter toute exposition à de hautes températures durant la fabrication  
Ne pas ingérer ou appliquer sur la peau. Suivre de bonnes règles d'hygiène  
Maintenir une ventilation adaptée à l'endroit où le produit est manipulé.  
Les vêtements contaminés devront être changés avant d'entrer dans les zones de restauration.  
Voir aussi la section 8 pour l'équipement de protection recommandé.

### **7.2 Conditions pour un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Rangé dans un boîtier bien fermé dans un lieu frais, sec et bien ventilé

Matières incompatibles:

Aucune en particulier.

Indication pour les locaux:

Locaux correctement aérés.

### **7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)**

Recommandations

Aucune utilisation particulière

Solutions spécifiques pour le secteur industriel

Aucune utilisation particulière

---

## **SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle**

### **8.1 Paramètres de contrôle**

Aucune donnée disponible

### **8.2 Contrôles de l'exposition**

Protection des yeux:

Utiliser des visières de sécurité fermées, ne pas utiliser de lentilles oculaires.

Protection de la peau:

Porter des vêtements qui garantissent une protection totale pour la peau, par ex. en coton, caoutchouc, PVC ou viton.

Protection des mains:

Utiliser des gants de protection qui garantissent une protection totale, par ex. en PVC, néoprène ou caoutchouc.

Protection respiratoire:

Dans les endroits où la ventilation n'est pas adaptée à empêcher l'inhalation de substances, utiliser des appareils de respiration adaptés.

---

## **SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques générales**

Aspect et couleur: Liquide Incolore à jaune pâle

Odeur: Conforme

Seuil d'odeur : Données non disponibles

pH: Données non disponibles

Point de fusion/congélation: Données non disponibles

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition: Données non disponibles  
Point éclair: > 93°C / 200°F  
Vitesse d'évaporation : Données non disponibles  
Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosion : Données non disponibles  
Densité des vapeurs: Données non disponibles  
Densité relative: 0.936 g/ml  
Hydrosolubilité: Données non disponibles  
Liposolubilité: Données non disponibles  
Coefficient de partage (n-octanol/eau): Données non disponibles  
Température d'auto-allumage : Données non disponibles  
Température de décomposition: Données non disponibles  
Viscosité: Données non disponibles  
Propriétés explosives: Données non disponibles  
Propriétés comburantes: Données non disponibles  
Inflammabilité (solide, gaz): Données non disponibles  
Gravité spécifique @ 20°C = 0.938  
Pression de vapeur (mm Hg @ 20°C) Données non disponibles  
Indice de réfraction @20°C = 1.461

---

## **SECTION 10: Stabilité et réactivité**

### **10.1 Réactivité**

Stable en conditions normales

### **10.2 Stabilité chimique**

Données non disponibles

### **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Aucun.

### **10.4 Conditions à éviter :**

Stable dans des conditions normales.

### **10.5 Matériaux incompatibles :**

Aucune en particulier.

### **10.6 Produits de décomposition dangereux :**

Aucun.

---

## **SECTION 11: Informations toxicologiques**

### **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

#### **Informations toxicologiques concernant le mélange :**

- |   |  |
|---|--|
| a) toxicité aiguë   | Non classé<br>Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| b) corrosion cutanée/irritation cutanée                                 | Le produit est classifié : Skin Irrit. 2(H315)   |
| c) lésions oculaires graves/irritation oculaire                         | Le produit est classifié : Eye Irrit. 2(H319)  |
| d) sensibilisation respiratoire ou cutanée                              | Le produit est classifié : Skin Sens. 1A(H317)   |
| e) mutagénicité des cellules germinales                                 | Non classé<br>Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| f) cancérogénicité  | Non classé<br>Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| g) toxicité pour la reproduction  | Non classé<br>Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique | Non classé<br>Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| i) toxicité spécifique pour certains                                    | Non classé   |

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

j) danger par aspiration

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Voici les informations toxicologiques concernant les principales substances présentes dans le mélange :**

Linalyl acetate	a) toxicité aiguë	LD50 Orale Rat = 13934 mg/kg	
Linalool	a) toxicité aiguë	LD50 Orale Rat = 2790 mg/kg LD50 Peau Lapin = 5610 mg/kg LC50 Inhalation Souris = 3.2 mg/l 1h	
dl-Citronellol	a) toxicité aiguë	LD50 Orale Rat = 3450 mg/kg LD50 Peau Lapin > 2650 mg/kg LD50 Peau Rat = 2650 mg/kg	
Coumarin	a) toxicité aiguë	ATE Orale Rat = 500 mg/kg LD50 Orale Rat > 5000 mg/kg LD50 Peau Rat > 2000 mg/kg	
Eugenol	a) toxicité aiguë	ATE Orale Rat = 2500 mg/kg LD50 Orale Rat = 1930 mg/kg	
Vanillin	a) toxicité aiguë	LD50 Orale Rat = 3500 mg/kg LD50 Peau Lapin > 5010 mg/kg	
Dihydromyrcenol	a) toxicité aiguë	LD50 Orale Rat = 3600 mg/kg LD50 Peau Lapin > 5000 mg/kg	
Cinnamaldehyde	a) toxicité aiguë	ATE Peau Rat = 1100 mg/kg LD50 Orale Rat = 2500 mg/kg LD50 Peau Lapin > 2000 mg/kg	
Geraniol	a) toxicité aiguë	LD50 Orale Rat = 3600 mg/kg LD50 Peau Lapin > 5000 mg/kg	no deaths occurred
Nerol	a) toxicité aiguë	LD50 Orale Rat = 4500 mg/kg LD50 Peau Lapin > 5000 mg/kg	no deaths occurred
Isoeugenol	a) toxicité aiguë	ATE Orale Rat = 1500 mg/kg ATE Inhalation Rat = 1.5 mg/l LD50 Orale Rat = 1560 mg/kg LD50 Peau Rat = 1912 mg/kg	vapor

---

## **SECTION 12: Informations écologiques**

### **12.1 Toxicité**

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

Informations écotoxicologiques:

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

## Liste des propriétés éco-toxicologiques du produit

Le produit est classifié : Aquatic Chronic 3(H412)

## Liste des composants écotoxicologiques

Composant	N° identification	Données Ecotox
2-Ethyl-4-(2,2,3-triméthyl-3-cyclopenten-1-yl)-2-buten-1-ol	CAS: 28219-61-6, 106185-75-5 - INDEX: 248-908-8	EC50 Daphnie 0.63000 mg/L 48 Hr
Linalool	CAS: 78-70-6 - EINECS: 603-235-00-2 - INDEX: 201-134-4	EC50 Daphnie Daphnia magna = 20 mg/L 48 Hr  EC50 Algues Desmodesmus subspicatus = 88.3 mg/L 96 Hr LC50 Poissons Leuciscus idus = 22 mg/L 96 Hr - static 22-46
Vanillin	CAS: 121-33-5 - INDEX: 204-465-2	EC50 Daphnie Daphnia magna = 180 mg/L 24 Hr  LC50 Poissons Pimephales promelas = 53 mg/L 96 Hr - flow-through 53-61.3

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Données non disponibles

### 12.3 Potentiel de bio-accumulation

Données non disponibles

### 12.4 Mobilité dans le sol

Données non disponibles

### 12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Aucun ingrédient PBT n'est présente

### 12.6 Autres effets nocifs

Données non disponibles

---

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Récupérer si possible. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

---

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU :

N/A

### 14.2 Nom d'expédition ONU approprié :

ADR-Nom expédition: N/A

IATA-Nom expedition: N/A

IMDG-Nom expedition: N/A

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport :

ADR-Routier: N/A

IATA-Classe: N/A

IMDG-Classe: N/A

### 14.4 Groupe d'emballage :

Route et Rail (ADR-RID):

ADR-Etiquette: N/A

ADR-Groupe de colisage: N/A

ADR-Numéro supérieur: N/A

Air (IATA) :

IATA-Avion passagers: N/A

IATA-Avion cargo: N/A

IATA-Etiquette: N/A

IATA-Groupe de colisage: N/A

IATA-Danger subsidiaire: N/A

Par poste aerienne: N/A

Provisioning IATA spécial: N/A

#### Mer (IMDG)

IMDG-Groupe de colisage: N/A

Code IMDG-rangement: N/A

IMDG-Arrimage Note: N/A

IMDG-Danger subsidiaire: N/A

Provisioning IMDG spécial: N/A

IMDG-Page: N/A

IMDG-Etiquette: N/A

IMDG-EMS: N/A

IMDG-MFAG: N/A

#### 14.5 Risques environnementaux

Qté d'ingrédients toxiques : 0.0000

Qté d'ingrédients très toxiques : 0.0000

Polluant marin: Non

Données non disponibles

#### 14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

Données non disponibles

---

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1 Normes sur la santé, la sécurité et la protection de l'environnement/législation spécifique de la substance ou de la préparation

Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail)

Dir. 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle)

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) et (EU) n° 758/2013

Directive 2003/105/CEE ('Activités liées aux risques d'accidents graves') et amendements successifs.

Règlement (EU) n° 286/2011 (ATP 2 CLP)

Règlement (EU) n° 618/2012 (ATP 3 CLP)

Règlement (EU) n° 487/2013 (ATP 4 CLP)

Règlement (EU) n° 944/2013 (ATP 5 CLP)

Règlement (EU) n° 605/2014 (ATP 6 CLP)

Règlement (EU) n° 2015/1221 (ATP 7 CLP)

Règlement (EU) n° 2016/918 (ATP 8 CLP)

Règlement (EU) n° 2016/1179 (ATP 9 CLP)

Règlement (EU) n° 2017/776 (ATP 10 CLP)

Règlement (EU) n° 2018/669 (ATP 11 CLP)

Règlement (EU) n° 2018/1480 (ATP 13 CLP)

Règlement (EU) n° 2019/521 (ATP 12 CLP)

Règlement (UE) 2015/830

Dispositions selon les directives 82/501/CE, 96/82/CE(Seveso bis), 2003/15/CE(Seveso ter):

Données non disponibles

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange

---

### SECTION 16: Autres informations

Code	Description
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.



H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Code	Classe de danger et catégorie de danger	Description
3.1/4/Dermal	Acute Tox. 4	Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 4
3.1/4/Oral	Acute Tox. 4	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
3.2/2	Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
3.3/1	Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
3.3/2	Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
3.4.2/1	Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
3.4.2/1A	Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1A
3.4.2/1B	Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1B
4.1/C2	Aquatic Chronic 2	Danger chronique (à long terme) pour le milieu aquatique, Catégorie 2
4.1/C3	Aquatic Chronic 3	Danger chronique (à long terme) pour le milieu aquatique, Catégorie 3

**Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:**

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008	Méthode de classification
3.2/2	Méthode de calcul
3.3/2	Méthode de calcul
3.4.2/1A	Méthode de calcul
4.1/C3	Méthode de calcul

Les informations contenues dans cette FDS ont été obtenues de sources actualisées et réputées fiables. Cependant, ces données sont fournies sans garantie, exprimée or implicite, concernant leur exactitude. Il en va de la responsabilité de l'utilisateur d'une part de déterminer les conditions sûres pour l'utilisation de ce produit et d'autre part d'assumer la responsabilité en cas de perte, de blessure, de dommages, ainsi que les éventuels frais résultant de la mauvaise utilisation de ce produit.

**Paragraphes modifiés de la révision précédente:**

- 2. DESCRIPTION des risques
- 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS
- 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES
- 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES
- 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT
- 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES